

Petite Revue du Tiers - Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. V

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1888

No 10

A NOS ABOUNNÉS

Nous sommes heureux d'annoncer que notre appel contenu dans notre dernier numéro a été entendu. Bon nombre d'abonnés arriérés ont réglé leur compte. Nous les en remercions. Si ceux qui restent, et il y en a encore beaucoup, suivent leur exemple, nous espérons que notre œuvre se soutiendra. Notre désir serait non seulement de la maintenir, mais de la faire progresser. Propager les bonnes lectures, les journaux pieux, aider pécuniairement à leur succès, c'est faire une œuvre apostolique, c'est-à-dire une des plus méritoires et des plus capables d'assurer le salut de son âme. En effet, que fait le prêtre, l'apôtre ? Il enseigne, il prêche ; or, le pieux journal ne fait pas autre chose, et si c'est vous qui le soutenez, vous avez tout le mérite de son œuvre ; donc vous être apôtres, vous amassez des trésors de mérites.

Ces quelques réflexions, devraient décider toutes les personnes à encourager la *Petite Revue*, mais surtout elles devraient faire comprendre à ceux qui la reçoivent et ne la payent pas, qu'elles se privent de grands mérites, et que bien plus, elles se rendent coupables d'injustice.

VISITE DES FRATERNITÉS DE MONTRÉAL

Une heureuse nouvelle nous a été annoncée. Le R. P. Frédéric, récollet, fera la visite de règle des fraternités de Montréal au commencement de décembre. L'ouverture aura lieu pour celle des sœurs le 2 décembre à 2 h. P.M.; et pour celle des frères, le même jour à 7½ h. P.M.

Nous en reparlerons au prochain numéro de décembre.

LE PURGATOIRE

ET

LES SAINTES AMES

Chrétiens, vous surtout tertiaires de Saint-François, sortez de votre tiédeur au commencement de ce *mois des morts*. Ecoutez les voix suppliantes de vos parents, de vos amis, de vos confrères, de milliers d'âmes de vos sœurs qui souffrent en ce moment des douleurs à nul autre semblables; ayez pitié d'elles. Vous pouvez les soulager, les délivrer! allons, courage, prions, gémissons, imposons-nous des sacrifices durant ce mois. Un jour, à notre tour, nous serons en purgatoire. N'oublions pas que l'on priera alors pour nous, dans la mesure que nous aurons prié pour les autres.

Y a-t-il un purgatoire? Oui, la sainte Eglise et la sainte Ecriture l'enseignent.

Le concile de Trente l'a défini le 4 décembre 1563. Et au chapitre iv du livre de Tobie, nous lisons que Tobie recommandait à son fils de faire sur le tombeau des morts des aumônes, des repas pour les pauvres, afin que les prières reconnaissantes de ces pauvres servissent aux défunts. Judas Machabée, après avoir vaincu ses ennemis, fit une collecte qu'il envoya au grand prêtre, à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts. Et l'Ecriture s'écrie: *C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.*

Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a-t-il pas dit: *Le péché contre le Saint-Esprit ne sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre* (1). Donc, conclut saint Augustin (2), il y a aussi une rémission des péchés en l'autre monde. Or, ce ne peut être ni en enfer, ni au ciel; il faut un autre lieu: *le purgatoire*. La liturgie de l'Eglise, dans ses prières, dans ses cérémonies, dans tout son culte, jusqu'au saint sacrifice de la messe, nous prêche la croyance au purgatoire.

Tous les saints Pères nous enseignent la même doctrine :

(1) Matt., xii, 32.

(2) Civ. Dei., xxi, 24.

saint Jean-Chrysostôme (1), Tertullien (2), saint Basile (3), saint Grégoire de Nazianze (4) et beaucoup d'autres.

Mais si ces témoignages ne suffisaient pas, il reste la raison et le sens commun et chrétien.

L'enfer est pour ceux qui meurent en état de péché mortel; le ciel, est pour ceux qui sont sans souillure, si petite qu'elle soit. Mais pour ceux qui meurent en état de grâce et auxquels il reste quelque chose à expier, ou pour ceux qui n'ont commis que des péchés véniels, ne faut-il pas un milieu où ces âmes achèvent de se purifier : c'est le simple bon sens.

Lisons avec attention les traits historiques suivants :

AMOUR FRATERNEL.

J'ai connu, dit le vicomte de Walsh, un hérétique que notre croyance au purgatoire a rendu catholique. Il avait perdu au milieu d'une fête son frère chéri, et il se souvenait sans cesse de ce passage si brusque d'un festin à... cercueil. Son âme avait besoin d'être rassurée; il avait toute la pureté qu'il faut pour le ciel, et dans son culte, le protestantisme, il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre le ciel et l'enfer. Pour le distraire, on lui ordonna de voyager, et le jeune Écossais vint en Europe. Je me trouvais sur le même vaisseau que lui, bientôt nous eûmes lié conversation ensemble. Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes au même hôtel. Au bout de quelques jours, il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années : la mort de son frère et ses inquiétudes sur le salut éternel d'un être qu'il avait tant aimé.

" Ah!... me dit-il un jour des morts, par amour pour mon frère, je vais adopter votre croyance; quand je pourrai prier pour mon frère, je respirerai, je demanderai chaque jour du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant chéri sur la terre; votre culte fait qu'on peut s'entraider après la mort; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence. Entre les limites du ciel et de la terre, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être, je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'opresse; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier."

Et il accomplit sa résolution. (Vicomte Walsh, *Fêtes chrétiennes.*)

JEUNE FILLE MONDAINE DANS LE PURGATOIRE.

Sainte Brigitte était un jour livrée à une haute contemplation, lorsqu'elle se trouva tout à coup ravie en extase en présence des peines de l'autre vie. Parmi bon nombre de personnes elle observa une jeune fille de condition distinguée, qui se désolait au sujet de sa mère, dont l'excessive indulgence, pire que la haine, l'avait laissée trop à

(1) Dom., XXI, 5; XLI. 4 in Cor.

(2) De Corona, c. 3.

(3) Hom., IV, 4.

(4) Orat., XXXIX, 19.

elle-même et à ses goûts de dépense, de délicatesse et de vanité. En outre, elle l'avait conduite aux spectacles, aux festins, aux réunions mondaines et licencieuses. En un mot, au lieu de retenir une jeunesse déjà portée d'elle-même au plaisir et à l'oubli des devoirs sérieux du christianisme, cette mère aveugle l'avait pour ainsi dire introduite dans la vie légère et sans retenue qui ruine les âmes. "Il est vrai, ajoutait la malheureuse condamnée, que ma mère me conseillait de temps en temps quelques actes de vertu et plusieurs dévotions utiles; mais, comme d'autre part elle consentait à mes égarements, ce bien se mêlait au mal; c'étaient des aliments sains d'eux-mêmes, empoisonnés et rendus mauvais. Toutefois, je dois rendre grâce à l'infinie miséricorde du Sauveur, qui n'a pas permis ma damnation éternelle, que je méritais si bien par tant de fautes. Avant de mourir, touchée de repentir, je me suis confessée; et quoique cette conversion fût l'effet de la crainte, au moment où j'entrais en agonie, je me ressouvins de la douloureuse passion du Sauveur, et cette pensée me porta à une sincère contrition. Je m'écriai donc de cœur plus que de bouche: Seigneur Jésus, je crois que vous êtes mon Dieu. Ayez pitié de moi, ô Fils de la Vierge Marie, au nom de vos douleurs du Calvaire. J'ai un vif regret du passé, de mes péchés, et je souhaiterais de les réparer si j'avais pour cela du temps. En disant ces mots, j'expirai. J'ai été délivrée de l'enfer, mais précipitée dans les plus graves tourments du purgatoire."

Après ce discours que Dieu fit entendre distinctement à la sainte, afin qu'il servît d'instruction à tous, l'âme continua d'expliquer ce qu'elle endurait en rapport avec ses fautes: "Maintenant, disait-elle, cette tête qui se plaisait aux parures et à la vanité, qui cherchait à attirer les regards, est dévorée de flammes à l'intérieur et à l'extérieur, et de flammes si cuisantes qu'il me semble que je suis le point de mire de toutes les flèches du ciel. Ces épaules et ces bras que j'aimais à découvrir, sont cruellement étreints dans des chaînes de fer. Ces pieds, ornés pour la danse et objets de vanité, sont entourés de vipères qui les mordent et les souillent de leur bave immonde. Tous ces membres, chargés de colliers, de bracelets, de fleurs, de bijoux, se trouvent plongés dans des tortures qui leur font éprouver à la fois la consommation du feu et l'insupportable froid de la glace." *L'infortunée* poursuivait ce tableau, afin d'émouvoir la compassion de Brigitte et d'obtenir ses suffrages.

VALEUR DES INDULGENCES.

Le bienheureux Berthold, religieux de Saint-François, venait de faire un sermon très émouvant sur l'aumône après lequel il avait accordé à ses auditeurs dix jours d'indulgence, selon le pouvoir qu'il avait eu du souverain Pontife. Une dame de condition qui avait perdu sa fortune vint lui exposer secrètement sa misère. Le bon père lui dit: "Vous avez gagné dix jours d'indulgence en assistant à mon sermon; allez donc chez tel banquier qui a fait peu de cas jusqu'à présent des trésors spirituels et offrez-lui en retour de son aumône de lui céder votre mérite. J'ai tout lieu de croire qu'il vous donnera quelque secours. La pauvre dame s'y rendit en toute simplicité; Dieu permit que cet homme l'accueillit avec bonté: il lui demanda ce qu'elle voulait en échange de ses dix jours d'indulgence. "Autant qu'ils pèsent, répondit-elle.— Eh bien, reprit le banquier, voici une

balance, écrivez sur un papier vos dix jours et mettez cet écrit dans l'un des plateaux ; je pose dans l'autre une pièce de monnaie." O prodige ! le premier plateau descend et fait remonter celui de l'argent. Étonné, le banquier ajoute une autre pièce qui ne change rien à ce poids. Il en met cinq, dix, trente, enfin autant qu'il en fallait à la femme ruinée dans sa nécessité actuelle ; alors seulement les deux plateaux s'équilibrèrent. Ce fut une leçon précieuse pour le banquier ; il comprit la valeur des intérêts célestes. Ajoutons que les pauvres âmes la comprennent mieux encore : pour la plus légère indulgence, elles donneraient tout l'or du monde.

VALEUR DE LA SAINTE MESSE.

Un jeune enfant nommé Pierre, ayant perdu son père et sa mère, tomba entre les mains d'un de ses frères qui le traita de la manière la plus inhumaine, ne rougissant pas de le laisser manquer de tout, même des vêtements convenables. Il arriva un jour à l'enfant de trouver sur son chemin une pièce d'argent. Pensez quelle fut sa joie ! Il croyait avoir en main un trésor. A quoi l'emploiera-t-il ? La pauvreté extrême où il se trouvait lui suggéra beaucoup de projets. Mais après avoir bien réfléchi, il se décida à la porter chez un prêtre, afin qu'il offrît le saint sacrifice de la messe pour les âmes du purgatoire. Chose remarquable, à partir de ce moment la fortune lui devint favorable, tout changea pour lui. Il fut recueilli par un autre de ses frères d'un meilleur naturel qui l'habilla décentement et le fit étudier. Ses progrès furent tels qu'il devint prêtre, puis un personnage remarquable par sa science et sa vertu ; il devint cardinal-évêque, il devint saint. Il s'appelle saint Pierre Damien. Ainsi une seule messe qu'il fit célébrer pour les défunts, au prix d'une légère privation, fut pour lui le principe d'immenses avantages.

NE PLEUREZ PAS AUTANT VOS MORTS, MAIS PRIEZ POUR EUX.

Thomas de Cantimpré, docteur de l'ordre de Saint-Dominique, raconte que sa propre aïeule ne cessait de pleurer la mort de son fils. Un soir, dans un songe, une troupe de jeunes gens lui apparurent ; tous brillaient d'une ineffable beauté et s'avançaient animés d'une sainte allégresse ; bien loin derrière eux, elle aperçut son fils qui s'avançait d'un pas chancelant. " Qu'as-tu, mon fils, lui demande-t-elle, pour marcher ainsi en arrière des autres ? " Mais celui-ci, lui montrant aussitôt un pesant fardeau qu'il portait dans les plis de son vêtement, lui dit : " Ma mère, voici toutes les larmes que vous avez inutilement versées pour moi et dont le poids m'empêche d'avancer. Adressez plutôt vos larmes à Dieu, présentez-lui un cœur résigné, faites offrir le saint sacrifice de la messe, et alors je serai débarrassé de tout ce qui arrête encore mon élan vers le ciel. "

Il y en a beaucoup qui, quand ils pèchent, ou qu'ils reçoivent des injures, s'attaquent à leur ennemi ou au prochain. Ils ont tort, parce que chacun de nous a en sa puissance son ennemi, son corps par lequel il pèche.—*St-François.—Opusc. div. 9.*

LES LARMES DES SAINTS

Voici les jours attristés et sombres, qui prédisposent l'âme aux graves pensées et mettent l'esprit de l'homme en harmonie avec cette mélancolique physionomie de la nature qui perd un à un tous ses charmes, dépouille son splendide vêtement, disperse les fleurs brillantes de sa couronne et pleure, comme nous, ses joies perdues et les grâces incomparables de son printemps.....

L'Eglise a placé la *fête des Morts* à cette heure touchante et mystérieuse où la feuille des bois tombe, où le jour s'abrège si rapidement. L'Eglise n'a-t-elle pas le secret des analogies profondes, des rapports intimes des temps, des saisons, des heures?.....

Ses docteurs enseignent que la nature est un voile jeté sur les réalités éternelles, une échelle admirablement proportionnée au pas de l'homme pour monter jusqu'aux régions de l'invisible.....

Ici, je vois, dans la désolation de la nature, un grand espoir qui subsiste à la ruine de ses splendeurs ; une graine tombe dans la terre et germera..... Oh ! création matérielle, bientôt tu retrouveras tes richesses, tes parures éclatantes, tes murmures, tes parfums, tes voix !..... Et moi qui perdis un jour mes joies saintes, les amis de mon cœur, fleurs de la vie et du foyer, je ne retrouverai rien, ni personne?.....

Loin de toi, âme chrétienne, ce doute amer. La *fête des Morts* à cette époque de l'année est encore une grande leçon que le christianisme te donne avec les cérémonies de l'Eglise et la doctrine de saint Paul.

Vois, tout pleure, se fane et périt ; or, tout se relèvera, pour vivre, pour fleurir et germer.

“Un corps corruptible est semé qui ressuscitera incorruptible, spirituel, glorieux.”

Les saints en qui la foi ne tuait pas le cœur ont regretté leurs morts ; ils ont baigné leurs frères, leurs amis de larmes brûlantes, mais ils ont pleuré aux pieds du Maître qui disait, avant de pleurer lui-même sur le tombeau d'un bien-aimé : “Croyez-vous que votre frère ressuscitera ?” Ils ont cru et ils ont pleuré quand même, parce que la religion ne défend pas les larmes : elle condamne seulement le désespoir.

Saint François de Sales sait parler aux âmes en deuil ; il pleure avec elles, en les soulevant doucement et fortement vers la grande idée du sacrifice, vers la pensée aussi des réunions éternelles, il les engage à mêler les prières aux pleurs ; à recourir aux suffrages de l'Eglise en faveur des chers défunts, ce qui est une preuve sincère d'affection.

Saint Augustin a laissé à la postérité le témoignage de la douleur cruelle où le plongea la fin de sa bien-aimée mère. " Je lui fermai les yeux et dans le fond de mon cœur affluait une douleur immense près de déborder en ruisseaux de larmes ! " Monique a dit recommandé à son fils de se souvenir d'elle et de faire prier pour son âme à l'autel du Seigneur. On peut croire à la fidélité d'un tel fils.

Savez-vous comment sainte Elisabeth de Hongrie se sépara de Louis de Thuringe son époux ? Il partait pour rejoindre l'armée des croisés. Elle l'accompagna bien loin, puis retourna seule, désolée, dans cette demeure où jamais son Louis ne reparaitrait. Il mourut à Otrante envoyant à Elisabeth cet anneau, sur lequel il avait fait graver l'Agneau divin avec la croix.

La nouvelle arriva au printemps en Thuringe. Lorsqu'on lui révéla après mille précautions la mort de son époux, la jeune femme pâlit ; puis le sang lui monta au visage, et laissant tomber ses mains jointes, elle s'écria : " O mon Dieu ! ô mon Dieu ! le monde n'est plus rien pour moi à partir de cette heure ! " Et parcourant son château, le visage inondé de larmes : " Il est mort ! Il est mort ! " dit-elle. " Où donc te trouverai-je maintenant, ô mon Louis ! mon frère ! mon époux bien-aimé ? hélas ! dans quel océan d'amertume tu m'abandonnes ! " Seule, la foi d'Elisabeth fortifiait son âme. L'or qu'elle employait aux parures, aux plaisirs, aux vêtements de son cher Louis, elle le donna aux églises, aux pieuses associations qui priaient pour les trépassés, afin, disait-elle, de lui témoigner jusque par delà ce monde son amour et sa fidélité.

Faut-il décrire encore l'accablement de saint Louis apprenant la mort de sa mère, cette Blanche de Castille qui avait formé en lui un cœur si fort, si tendre et si pur ! Il fallut que le sire de Joinville lui parlât avec une rude

franchise pour l'amener à sécher ses larmes et à ne point laisser paraître sur son visage "la tristesse que ressent le cœur." Oh ! combien il espéra en Dieu ! malgré son angoisse, combien il pria et fit prier. "Louis écrivit en France pour demander dans toutes les églises et pieuses confréries particulièrement des prières pour sa mère. Il y consacra de grandes sommes d'argent et assista chaque jour à la messe de *Requiem* qu'il faisait célébrer pour son éternel repos." Larmes saintes, transfigurées par la piété et consolées par l'espérance !

Et les lettres de saint Jérôme à cette femme de douleur appelée sainte Paule, à Maquella sur la mort de Léa, à Héliodore après le décès de Népotien ! Oui, tous les saints ont gémi, pleuré, souffert, et ne croyez pas que leur douleur fut moins profonde que la vôtre parce qu'elle était plus résignée. Ils sentaient peut-être plus profondément parce qu'ils étaient plus purs ! Mais l'espoir en Dieu, la prière, la communion des saints, les sacrifices de l'autel, les aumônes, les indulgences, toutes ces ressources bénies que la religion offre à la foi et à la douleur étaient comme autant de moyens qui les rapprochaient des absents en les tournant vers Dieu.... Imitons l'exemple des saints ; pleurons comme eux dans l'espérance : les larmes purifient, elles rendent le regard plus limpide et plus profond.....

À qui a beaucoup pleuré la vie n'est plus perfide !

XXX.

LE TIERS-ORDRE DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

Extrait de la *Semaine religieuse de Québec* :

Qu'est-ce que le Tiers-Ordre, demande-t-on souvent, quelle est cette confrérie ?

"Le Tiers-Ordre n'est pas une confrérie ; ce n'est pas non plus la troisième partie d'un ordre, comme l'indiquerait son nom ; mais c'est un ordre religieux véritable, complet par lui-même.

"Vous savez que parmi tous les saints, le patriarche d'Assise fut l'un de ceux qui ont le plus fidèlement reproduit dans leur personne l'image du Sauveur. Il mérita de porter dans sa chair les cicatrices des plaies que notre divin Sauveur reçut sur la croix. Pendant les deux dernières années de sa vie, S. François avait les pieds, les mains et le côté percés de plaies, comme Jésus-

Christ les eut lui-même percés lorsqu'il fut attaché à la croix pour le salut du monde.

“ S. François naquit et mourut à Assise, petite ville d'Italie, à environ une vingtaine de lieues de Rome, il y a plus de dix siècles. Sa vie fut extraordinaire, sa sainteté si éclatante, ses prédications si touchantes, que partout où il se montrait, les populations couraient à sa suite pour entendre les paroles de vie qui coulaient de sa bouche ; et tel était l'entraînement qui s'emparait des foules, qu'on voulait tout abandonner pour le suivre, pour vivre sous sa direction. Or comme tous, quoique appelés à être saints, ne sont pas destinés à abandonner le monde pour embrasser la vie religieuse dans des couvents, Dieu inspira à S. François de former un ordre où les personnes du monde, tout en vaquant à leurs occupations ordinaires, pourraient s'adonner à la pratique des vertus religieuses, et en retirer les bénéfices spirituels. Tel est le Tiers-Ordre. On l'appela Tiers-Ordre ou *Troisième Ordre*, parce que c'était le troisième ordre que fondait S. François, le premier étant celui des franciscains proprement dits, et le second celui des religieuses clarisses.

“ Le Tiers-Ordre n'est pas une recette pour gagner le ciel à meilleur marché, mais bien un moyen de le gagner plus facilement, par une règle de vie que s'imposent ceux qui l'embrassent, par le bon exemple que les tertiaires se donnent les uns aux autres, et par certaines pratiques auxquelles on s'engage.”

Sa Sainteté Léon XIII, par son indult du 30 mai 1883, en changeant la constitution du Tiers-Ordre, n'a-t-il pas aboli tous ses privilèges et ne l'a-t-il pas réduit à une simple confrérie ?

“ Non ; le Saint-Père a déclaré lui-même qu'il entendait conserver au Tiers-Ordre son caractère et son esprit. Il en a changé la règle, pour l'adapter, comme il le dit lui-même, à la civilisation des temps actuels, l. modifiant pour la rendre accessible à tous, annulant aussi son code d'indulgences, mais pour lui en substituer un nouveau plus précis, mieux défini et encore très riche.

“ La règle ancienne était si sévère qu'il fallait des dispenses à la plupart de ses prescriptions les plus importantes, ce qui ne pouvait se faire qu'au détriment de la discipline commune. Dans la règle nouvelle, les prescriptions sont beaucoup moins sévères, et par conséquent plus faciles à observer. Mais dans l'une comme dans l'autre le but est toujours le même : obtenir la sainteté par la pratique des vertus chrétiennes.”

RESTAURATION DE L'ORDRE FRANCISCAIN · AU CANADA

Sous ce titre, nous lisons dans le *Messenger de Saint-François d'Assise* :

“ Nous sommes heureux d'apprendre que l'ordre franciscain sera bientôt restauré au Canada où le souvenir de nos pères est toujours vivant, quoique le dernier soit mort depuis longtemps. On y regrette encore toujours leur absence et on désire ardemment les y revoir. Il y a plusieurs années, des instances pressantes et répétées furent faites auprès des récollets belges pour les décider à venir se fixer au Canada : il nous était impossible de nous rendre à cette invitation, puisque peu de temps auparavant nous avions pris sur nous de restaurer l'ordre en Angleterre et que cette entreprise demandait toute notre sollicitude.

“ Les frères mineurs furent les premiers qui s'avancèrent au milieu des Indiens sauvages pour leur prêcher l'Évangile. Le premier martyr qui y donna sa vie en témoignage de la doctrine de Jésus-Christ, fut un frère mineur : le R. P. Nicolas Viel, français. Pendant environ deux siècles, notre ordre y a travaillé avec un zèle infatigable au salut des âmes. Il possédait jadis plusieurs maisons florissantes. Le dernier survivant des récollets du Canada, le frère Louis Bonami, est mort en 1849.

“ Nous apprenons de source certaine que notre ordre va ouvrir bientôt une maison dans la ville des Trois-Rivières et non à Montréal comme l'annoncent les *Franciscan Annals*.

“ Que les nombreux tertiaires du Canada seront heureux de revoir leurs frères du Premier Ordre parmi eux ! ”

En effet, nous avons appris avec un bonheur non moins grand que celui de nos frères de Belgique, l'arrivée au Canada du R. P. Frédéric, de la province de Saint-Louis, France, dans le but, sommes-nous informés, d'établir aux Trois-Rivières un commissariat de la Terre-Sainte. Il paraît même que la maison est en voie de construction et s'élève rapidement. Nous souhaitons la bienvenue à ce bon père qui n'est pas étranger au milieu de nous.

C'est un premier pas. Nous espérons que les autorités ecclésiastiques encourageront ces bons pères à propager les maisons de leur ordre par tout le Canada. Le développement que le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise a pris depuis quelques années dans le pays, rend nécessaire leur présence parmi nous. Sans doute, nous avons toujours eu pour nous diriger des prêtres zélés qui ont tout fait pour l'avancement tant spirituel que temporel des fraternités, et sous ce rapport de la direction, il n'y a certainement rien à désirer, nos évêques se sont toujours appliqués à donner au Tiers-Ordre une direction effective.

Mais, dans la règle de Saint-François, il y a plus que la direction pour le perfectionnement des tertiaires. La *visite* en est un des points essentiels :

Nouvelle Règle, ch. III, § 2 : "Celui qui a charge des tertiaires et qu'on appelle *visiteur*, doit s'informer soigneusement si les règles sont bien observées. Il doit donc visiter, suivant son pouvoir, le siège des associations chaque année, et plus souvent s'il en est besoin ; il convoquera en assemblée les directeurs et les associés qui tous seront tenus d'y assister ; si le *visiteur* rappelle un associé à son devoir par avertissement ou par ordre, ou bien par une peine salutaire, que celui-là se soumette humblement, et ne refuse pas l'expiation."

Cette visite est un des meilleurs moyens de maintenir chaque tertiaire dans la pratique de l'esprit de saint François. Chacun des frères et sœurs doit se rendre auprès du visiteur et lui rendre compte de la manière dont il a observé sa règle, s'accuser de ses transgressions et en recevoir les conseils dont il a besoin, et les pénitences qu'il a méritées. Or, comme d'après le § 3 du même chapitre de la règle, les visiteurs doivent être choisis dans le premier ordre des franciscains ou dans le Tiers-Ordre régulier, soit pour cette raison, ou par défaut de délégation suffisante, en Canada, les fraternités du Tiers-Ordre ne sont pas visitées.

Nous sommes donc privés d'un grand secours spirituel nécessaire aux tertiaires. Les pères franciscains, ne fût-ce que par la *visite* des fraternités, une fois établis dans le pays, pourraient donc donner un nouvel essor au Tiers-Ordre, et l'accroître en nombre et en ferveur (1).

L'ASSISTANCE AUX VÊPRES

Nous trouvons dans la *Revue franciscaine* l'article ci-dessous reproduit de la *Semaine religieuse* d'Auch. En Canada, rendons-en grâce à Dieu, il y a encore beaucoup de monde qui assistent aux vêpres, mais il n'y en a pas encore la moitié autant qu'il devrait y en avoir. Les jeunes gens surtout n'y vont pas. A la ville, il y en a moins qu'à la campagne. Prions pour que notre peuple ne s'éloigne pas des églises, pour que chaque fidèle assiste à

(1) Depuis que ceci est écrit, il nous est annoncé que le P. Frédéric a commencé la visite des fraternités et qu'il visitera bientôt les fraternités de Montréal.

tous les offices paroissiaux, non seulement par devoir ou par goût, mais par amour Dieu.

“ Que la France soit au bord de l’abîme et qu’elle ait besoin d’être sauvée, c’est une vérité que tout le monde reconnaît. Le seul point sur lequel on ne s’entend pas, c’est le moyen de salut. Le salut ne peut venir que de Dieu ; mais il faut que nous le méritions, comme les habitants de Ninive, par la prière et la pénitence.

“ Ce n’est ni par des combinaisons politiques, ni par des œuvres philanthropiques, ni même par ces œuvres chrétiennes où se mêle trop malheureusement l’élément mondain, que la France peut être sauvée. Non. Il faut que nous revenions aux anciennes mœurs, qui se sont perdues, et par conséquent aux anciennes pratiques de nos pères.

“ Parmi ces pratiques, qui étaient si propres à affermir la foi et à entretenir les bonnes mœurs, il en est une que nous venons rappeler aux chrétiens de bonne volonté, à ceux qui aiment véritablement Dieu et qui veulent le salut de la France : c’est *l’assistance aux vêpres*. En choisissant cette pratique, nous allons sans doute étonner bien des catholiques, qui pourraient croire que nous faisons de l’assistance aux vêpres le seul moyen de salut. Telle n’est pas notre pensée.

“ Le grand moyen de salut, c’est la pratique des commandements de Dieu et de l’Église ; mais pour procurer cette pratique d’une manière plus efficace, il faut donner à la volonté une générosité qui se manifeste et se fortifie par des pratiques supplémentaires. Parmi celles-ci, nous proposons les vêpres ; et voici les motifs qui nous les font choisir de préférence.

“ Les vêpres tendent de plus en plus à être abandonnées en France, et cela au grand détriment de l’esprit chrétien, de la famille et de la société. Ce serait une belle œuvre de les restaurer parmi nous, et ce serait aussi le moyen de ramener complètement la sanctification du dimanche, dont la violation attire tant de châtimens.

“ Les vêpres favorisent aussi la vie de la famille, parce qu’elles éloignent des réunions mondaines du dimanche, resserrent les liens de la famille et attirent sur elles les bénédictions de Dieu.

“ Enfin, les vêpres sont peut-être la pratique qui aujourd’hui distingue le mieux les bons chrétiens des demi-catholiques, les personnes vraiment pieuses des dévotes mondaines : c’est comme la pierre de touche. Le

croirait-on ? Il y a des personnes qui communient souvent et qui, tantôt sous prétexte d'œuvres, tantôt (et c'est les cas les plus ordinaires) sous prétexte de réunions mondaines, ne vont presque jamais aux vêpres ! Combien cette manière de faire est regrettable ! Ah ! c'est que pour aller aux vêpres il faut se gêner un peu et faire quelque sacrifice. C'est justement ce qu'on demande aux catholiques. Mais, hâtons-nous de le dire, le sacrifice est de courte durée, car, l'habitude une fois prise, on éprouve du bonheur à aller aux vêpres chanter les louanges de Dieu au milieu de l'assemblée des fidèles, image de la société des élus dans le ciel.

“ Quel beau spectacle présente l'église paroissiale, lorsqu'aux jours des grandes fêtes, à Pâques et à Noël, par exemple, il y a beaucoup de monde aux vêpres ! S'il en était ainsi tous les dimanches, quel changement l'on verrait dans la société !

“ Après tout ce que nous venons de dire, il semble qu'on ne peut rien proposer de mieux que l'assistance aux vêpres à ceux qui veulent être bons catholiques, faire revivre parmi nous l'esprit paroissial et l'esprit de famille, et, par suite, régénérer la société et sauver la France.

“ Que les catholiques fassent donc tous leurs efforts pour restaurer cette belle pratique. Qu'ils s'engagent à assister régulièrement aux vêpres de leur paroisse. Mais il faut que les personnes pieuses, et surtout les personnes de la haute société, donnent l'exemple.

“ En résumé, le salut est entre les mains des catholiques, s'ils le veulent. Les uns disent qu'il n'y a rien à faire, sans doute parce qu'ils ne veulent rien faire. D'autres, qui paraissent animés de meilleures intentions, demandent ce qu'il faut faire. A ceux-ci nous répondrons simplement : *allez aux vêpres !*

“ Nous avons cru bon d'offrir à nos tertiaires ces quelques réflexions que nous trouvons dans l'excellente *Semaine religieuse* de l'archidiocèse d'Auch. N'est-ce pas, en effet, aux tertiaires qu'il appartient avant tout de donner l'exemple, en étant eux-mêmes fidèles à ce devoir, ne leur appartient-il pas d'user de toute leur influence pour entraîner ceux qui les entourent. A la propagande du mal, qu'ils opposent la propagande du bien. Qu'ils tâchent d'emmener aux vêpres ceux que d'autres voudraient emmener eux-mêmes. C'est ainsi qu'ils seront dans le monde la bonne odeur de Jésus-Christ.”

QUESTIONS SUR LE CHAPELET

Q.—Qu'est-ce que le chapelet des pères croisiers ? Est-il bien vrai qu'on gagne 500 jours d'indulgence sur chaque grain avec ce chapelet ? Où peut-on se procurer de tels chapelets ?

R.—Les pères croisiers, en Belgique, ont le privilège d'attacher 500 jours d'indulgence à chaque grain des chapelets qu'ils bénissent, même quand on ne récite pas le chapelet tout entier. On peut se procurer ces chapelets en s'adressant au père supérieur des croisiers, à Diest, en Belgique.

Q.—Vous dites p. 22 : “Le chapelet indulgencié ne peut être transmis à une autre personne sans perdre ses indulgences, *que par don purement gratuit.*” J'ai toujours cru qu'un chapelet indulgencié ne pouvait passer en la possession d'une autre personne sans perdre ses indulgences. Qu'en est-il ?

R.—Le décret d'Alexandre VII, du 6 février 1657, qui contient la loi aujourd'hui en vigueur par rapport à ce sujet, est formel : “Les chapelets indulgenciés, une fois en la possession d'une personne, ne peuvent *en aucune façon* passer en d'autres mains sans perdre leurs indulgences.” En nous exprimant comme nous l'avons fait, nous avons voulu dire qu'on pouvait faire indulgencier des chapelets et les distribuer ensuite gratuitement sans leur faire perdre leurs indulgences. Par exemple, une personne rapporte des centaines de chapelets bénits sur le saint Sépulcre à Jérusalem, ou indulgenciés par le pape, et les distribue par pur don gratuit à des amis ou autres personnes, ces chapelets conservent leurs indulgences, parce qu'ils n'ont pas encore eu de possesseurs depuis leur bénédiction ; mais ils ne peuvent dès lors passer en d'autres mains sans perdre leur bénédiction. Le privilège des indulgences est personnel à celui à qui est destiné l'objet béni et ne peut passer à une autre personne.

Q.—Une mère en mourant ne peut-elle pas donner à sa fille son chapelet indulgencié sans lui faire perdre ses indulgences ?

R.—Non ; elle ne le peut pas. La fille devra faire indulgencier ce chapelet pour elle-même, si elle veut gagner les indulgences.

Q.—Peut-on prêter un chapelet indulgencié ?

R.—Si vous prêtez votre chapelet indulgencié à une autre personne pour lui faire gagner des indulgences, ce

chapelet perd les indulgences et pour vous-même et pour l'autre personne. Mais il en serait autrement si l'on prêtait, dans l'occasion, son chapelet à une autre personne uniquement pour se servir des grains en récitant son chapelet, parce qu'elle n'aurait pas le sien dans le moment.

On nous écrit de St-Hyacinthe :

Q.—Vous dites p. 22, que pour gagner les indulgences du chapelet en le récitant en commun, chaque personne doit tenir son chapelet à la main ; or l'abbé Colomb, dans son *Petit Traité des indulgences*, 3e édition, approuvé par la sacrée congrégation des Indulgences, publiée en 1886, dit à la p. 214 : “ Observons que lorsque plusieurs personnes “ disent en commun le *rosaire*, ou au moins le tiers du “ *rosaire*, elles peuvent toutes gagner les indulgences, “ quoiqu'elles ne tiennent pas toutes un chapelet indulgencé à la main.” Voir le décret de Pie IX du 22 janvier 1858.

R.—Le décret de Pie IX du 22 janvier 1858 donne à la vérité cette faculté, mais notre estimable correspondant voudra bien remarquer que ce n'est pas pour tous les chapelets indistinctement, mais *seulement pour ceux bénits par les pères dominicains*, car ce décret de Pie IX se rapporte aux indulgences accordées par Benoît XIII ; or ces indulgences sont spécialement réservées à la bénédiction que seuls les dominicains sont autorisés à donner.

Donc, en règle ordinaire, pour gagner les indulgences du chapelet récité en commun, chaque personne doit tenir son chapelet à la main.

M. l'abbé L., de Shédiac, qui nous a fait aussi le même reproche peut décider maintenant si nous sommes dans l'erreur.

Un directeur de collège nous écrit :

Q.—Les élèves chez nous récitent le chapelet du Sacré-Cœur en commun, les uns disant : *Doux Cœur de Jésus*, et les autres répondant : *soyez mon amour* ; gagnent-ils les indulgences en partageant ainsi l'invocation ?

R.—Oui, le décret du 29 février 1820 dit qu'on peut gagner les indulgences attachées à des formules de prières en les récitant alternativement avec d'autres. *An recitans alternatim cum socio orationem cui applicatæ sunt indulgentiæ, v. g. coronam.....possit lucrari indulgentias huic orationi adnexas ? Resp. Affirmative.*

Or les invocations n'étant autre chose que des prières,

nous ne voyons pas qu'elles puissent être privées de ce privilège ; telle est notre opinion .

Q.—Peut-on appliquer plusieurs indulgences au même chapelet ?

R.—On le peut ; mais non pas pour gagner ces diverses indulgences d'une seule récitation. Il faut pour chaque indulgence, l'accomplissement de l'œuvre spéciale à laquelle cette indulgence est attachée. (Décret *Ūrbis & Orbis* du 20 février 1820, ad 3um, n. 249.)

(Semaine religieuse de Québec.)

COMMENT LES SAINTS DE L'ORDRE SÉRAPHIQUE ONT RÉCITÉ L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE

Au rapport de S. Bonaventure, notre père S. François disait ses Heures avec non moins de respect que de dévotion. Lors même que ses maladies d'yeux, d'estomac, de foie, l'accablaient de graves douleurs, il refusait de s'appuyer contre un mur ou sur quoi que ce fût ; mais il récitait ses Heures, debout, tête nue, sans regarder çà et là, sans s'interrompre. Lorsqu'il était en voyage, il s'arrêtait par respect pour une prière aussi sainte et, quelle que fût la violence de la pluie, il ne continuait sa route qu'après avoir terminé. “ Si le corps, disait-il, est en repos pour prendre une nourriture qui sera avec lui la pâture des vers, avec quelle paix et quelle tranquillité l'âme ne doit-elle pas prendre une nourriture qui lui apporte la vie ! ” Il regardait comme une offense grave d'être, pendant la prière, distrait par de vaines imaginations, et il s'en confessait aussitôt. Par ce moyen, il arriva à n'éprouver que rarement ces sortes d'importunités. Un jour il brisa un vase qui lui avait causé une distraction à Tierce. Il prononçait les psaumes avec tant de ferveur qu'il semblait voir de ses yeux la majesté divine, et lorsqu'il y rencontrait le nom du Seigneur, paraissait le savourer avec délices. Mais c'était surtout celui de Jésus, qui excitait ses transports ; chaque fois qu'il revenait sur ses lèvres ou frappait ses oreilles, ce nom divin l'inondait de joie. On eût dit qu'il avait porté à ses lèvres un calice enivrant ou qu'il était ravi par une harmonie céleste.

Le grand et admirable S. Louis, roi de France, entendait tous les jours chanter tout l'office canonial et celui de la Ste Vierge. Quand il allait en voyage à cheval, il récitait

avec son chapelain et faisait chanter devant lui par ses clercs les offices qu'il aurait récités dans sa chapelle ; en outre, même aux fêtes les plus solennelles, il récitait chaque jour, avec son chapelain, l'office des morts à neuf leçons ; souvent il assistait à deux, trois ou même quatre messes. Comme ses courtisans critiquaient sa conduite et le temps qu'il employait aux œuvres de piété : " Si j'en passais, leur dit-il, le double à jouer ou à chasser, vous ne trouveriez rien à redire. " Du reste ce prince nous prouve par son exemple que le temps employé au service de Dieu est, non pas, comme le juge le monde, du temps perdu, mais du temps gagné, même pour les affaires humaines. Il sut administrer un grand royaume, conduire à bonne fin des guerres difficiles, rendre la justice, même aux plus faibles et aux plus petits, avec une intelligence, une force de caractère, une équité qui ont fait de son règne l'admiration de l'histoire.

La bienheureuse Isabelle, sœur de S. Louis, suivait de près son frère. Elle se levait bien avant le jour pour réciter Matines, et elle ne se recouchait point ; mais elle restait en oraison jusqu'à midi. Excepté le cas de maladie, elle s'était fait une loi de ne jamais parler avant Prime ni après Complies.

S. Elzéar de Sabran, bien que chargé d'importantes affaires et souvent employé dans les cours de Naples et de France, récitait chaque jour toutes les Heures canoniales et c'était avec une telle religion que, non content de se tenir constamment à genoux, dans la posture la plus respectueuse, il eût désiré s'abaisser jusqu'au centre de la terre pour prier Dieu avec plus d'humilité, ce Dieu devant lequel il ne se reconnaissait que comme poussière et cendre. Il prononçait toutes les prières avec une telle attention qu'il n'en eût point omis la moindre syllabe, et avec tant de modestie que ceux qui en étaient témoins étaient pénétrés de respect et de dévotion.

A côté de ces quelques exemples tirés de notre famille séraphique et que nous aurions pu facilement multiplier, ajoutons quelques traits qui, pour lui être étrangers, ne nous en seront pas moins utiles.

Un certain nombre de ministres de la prière publique eurent la joie d'ouïr les anges chanter les louanges de Dieu ; S. Thomas de Villeneuve qui en fut ravi en extase depuis l'heure de None jusqu'à Complies ; S. Gudual, évêque de Saint-Malo, qui, dans un voyage sur mer, récitant son office à haute voix, entendit les anges lui ré-

pondre jusqu'à la fin, verset par verset ; S. Dunstan, archevêque de Cantorbéry, au Xe siècle ; S. Pierre Nolasque, Ste Colette, Ste Marie Madeleine de Pazzi, Ste Chantal, la vénérable mère Agnès de Jésus, etc. Thomas de Cantimpré, dominicain du XIIIe siècle, cite aussi un chanoine régulier qui reçut une faveur semblable, un jour qu'il entrait dans l'église de Saint-Maurice, à Lille. Le même historien rapporte que les prêtres d'une célèbre collégiale se trouvant réunis la veille d'une grande fête pour chanter l'office de la nuit, comme le dernier nocturne venait de se terminer, une voix du ciel se fit entendre dans l'église et prononça distinctement ces mots qui jetèrent l'effroi dans toutes les âmes : " Il n'y a qu'un seul homme ici qui m'ait vraiment glorifié. " Or, ces prêtres étaient loin de passer pour dérégés et peu fervents. Que serait-ce donc si Dieu nous faisait connaître à la fin du jour ceux qui se sont acquittés dignement du saint office ! Ah ! rappelons-nous ce trait qu'on lit dans la vie de la bienheureuse Victoria, fondatrice de l'ordre de l'Annonciation. Un jour, tandis qu'elle était en oraison, Notre-Seigneur lui apparut et l'appela plusieurs fois par son nom. " Que voulez-vous de moi, Seigneur, " lui dit cette sainte âme ? Le Sauveur lui répondit : " J'ai des séraphins au ciel ; je voudrais en avoir sur la terre. " Puis il disparut, lui laissant à méditer, et à nous aussi, le désir qu'il a de voir la majesté de son Père honorée dans l'Eglise, et la pureté, la charité, la ferveur qu'il nous faudrait pour exercer dignement une fonction que nous partageons avec les esprits du ciel. Tâchons, nous surtout qui appartenons à l'ordre séraphique, de répondre au désir de Jésus-Christ et d'être des séraphins sur la terre.

(L'abbé Fanien.)

UN APPEL D'UN CURÉ DE L'ACADIE

Nous recevons la lettre suivante du révérend Messire Cinq-Mars, curé de Saint-Alexis de Matapédiac, Acadie. Son appel en faveur de la nouvelle paroisse de Saint-François-d'Assise mérite d'être entendu. Nous serons heureux de transmettre à ce digne curé tout ce que nos lecteurs désireraient lui faire parvenir pour son œuvre.

SAINTE-ALEXIS DE MATAPÉDIAC, 6 septembre 1888.

Monsieur le directeur,—

En arrière de Saint-Alexis de Matapédiac, où j'ai bâti une église, il a quatre ans, comme il appert par le prospectus ci-joint, j'ai établi

une nouvelle paroisse, dédiée, par Monseigneur Langevin, au grand saint François d'Assise. Cette paroisse s'appellera : *Saint-François-d'Assise de Matapédia*.

Pour l'avantage des colons résidants, et pour attirer d'autres colons, en assez grand nombre pour former une paroisse, il faut bâtir cet automne une petite chapelle. Il me faut peu ; je me ferai donner du bois de charpente.

Quel honneur et quelle bénédiction pour les tertiaires s'ils m'aidaient à construire cette petite chapelle qui ne me coûtera pas plus de \$300 à \$400. Je me ferai donner tout ce qu'il faut pour le culte. Que j'aurais de plaisir à installer, dans cette humble chapelle, la statue de leur glorieux patron ! Par là même ils seraient bénis et cette bénédiction leur ferait trouver la somme qu'ils désirent pour leur église à Montréal.

Espérant que saint François d'Assise et Notre-Dame du Perpétuel Secours, à qui nous avons adressé de ferventes prières, nous exaucera.

Religion et patrie ! voilà les deux mots qui résument la vie de ceux qui travaillent de n'importe quelle manière à la colonisation.

Je demeure avec respect et attachement,

Votre très dévoué,

F. CINQ-MARS, P^{TR}E

ECHOS DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL.

Les professions suivantes ont eu lieu à Notre-Dame des Anges, les 2 septembre et 14 octobre derniers, dans la fraternité des sœurs du Tiers-Ordre, à Montréal :

Dame Jean-Baptiste Senécal, sœur Marguerite-Marie ; Dame Jean-Baptiste Cyr, sœur Françoise-des-cinq-plaies ; Dame François-Xavier Bélanger, sœur François-Xavier ; Dame Léon Desaulniers, sœur Thérèse ; Dame Moïse Perron, sœur Sainte-Claire ; Dame Charles Falardeau, sœur Charles-Borromée ; Dame C.-F. Selden, sœur Louis-de-Gonzague ; Dame Hector Thérien, sœur Anna-Marei-Thaigi ; Delle Julie Benard, sœur Marie-Philomène ; Delle Marie-Eugénie McKay, sœur Angèle-de-Méridi ; Delle Rosalie Lapierre, sœur Philomène ; Dame Antoine Bellefeuille, sœur Elisabeth-de-Hongrie ; Dame Jean-Baptiste Vaillancourt, sœur Louise ; Dame Pierre Lespérance, sœur Elisabeth-de-Hongrie ; Delle Zoé Descoteaux, sœur Marie-des-sept-Douleurs ; Delle Marie-Louise Glass, sœur Sainte-Claire ; Delle Agnès Perron, sœur Elisabeth-de-Hongrie

CHRONIQUE

Le P. Frédéric, franciscain, au Cap-de-la-Madeleine.—Le *Journal des Trois-Rivières* publie le compte rendu d'un pèlerinage à Notre-Dame du T. S. Rosaire au Cap-de-la-Madeleine. Cet ancien sanctuaire de Marie a déjà été le théâtre de grâces signalées.

Dès le 20 septembre, le *Journal* annonçait :

“ Nous avons l'avantage de posséder, ici, au Cap, le R. P. Frédéric, commissaire de Terre-Sainte pour tout le Dominion du Canada; le commissariat est et reste fixé par une décision des supérieurs de l'ordre et sanctionné par le Saint-Siège, à la ville même des Trois-Rivières; mais en attendant que la construction de sa modeste résidence, déjà commencée, s'achève, le révérend père a accepté de conserver chez nous, ici, au Cap, un pied-à-terre, et d'y séjourner durant tout le mois du T. S. Rosaire.

“ Nos chers pèlerins auront donc l'avantage, à leur tour, d'avoir un père de Terre-Sainte qui veut bien se mettre à leur entière disposition, soit pour entendre leurs confessions, soit pour leur expliquer, dans de pieuses conférences, les mystères du T. S. Rosaire, en les transportant en esprit aux lieux sacrés où se sont accomplis ces mêmes mystères, lieux qu'il a habités durant de si longues années lui-même.

“ De plus, en signe de spéciale gratitude, et comme gage de son amour envers la sainte Vierge, le R. P. Frédéric, autorisé à cet effet par ses supérieurs, fait don au sanctuaire du T. S. Rosaire de deux reliquaires extrêmement précieux. Les saintes reliques, toutes de Terre-Sainte, qu'ils renferment, resteront exposées à la vénération des pèlerins. Les deux reliquaires sont offerts à nos révérendes mères ursulines des Trois-Rivières, qui sont heureuses de prêter leur religieux concours à l'embellissement de notre sanctuaire, et qui ne demandent en retour qu'un souvenir devant Dieu, pour elles, dans nos prières.”

Après cet exercice, tout le monde se rendit à la nouvelle et belle église, où le père Frédéric adressa la parole et fit un sermon de circonstance. Il rappela les origines du Rosaire, et raconta avec intérêt quelques faits historiques touchant la puissance de la prière populaire en l'honneur de Marie. Ce vénérable fils de l'illustre patriarche d'Assise est doué d'une touchante éloquence. Sa parole est douce, facile et captivante. On sent, à le voir avec son pauvre froc de franciscain, sa figure ascétique, à entendre ses considérations toujours si pieuses, qu'il vit habituellement dans une atmosphère supérieure et céleste. Il voulut bien dire quelques mots de félicitation à ceux des associés qui font partie de la fraternité du Tiers-Ordre de Saint-Grégoire. Puis monieur Panneton l'ayant prié de réciter un *De profundis* pour le repos de l'âme du regretté curé défunt, le grand vicaire Désilets, il eut des paroles pleines d'affection et de sympathie à l'adresse de ce digne pasteur. Les cœurs étaient visiblement émus et des larmes montèrent aux yeux. Le bon père dit que son ami aurait été particulièrement heureux en ce jour de voir en si grand nombre ses co-paroissiens, auxquels il portait toujours un vif intérêt et dont il aimait souvent à parler.”

Le Dies iræ.—On a épuisé toutes les formules laudatives pour célébrer la beauté incomparable du *Dies iræ*, dans cette hymne sur le

jugement dernier qui a été introduite comme *séquence* dans la messe de tous les trépassés et dans les messes des morts. C'est la plus célèbre de toutes les hymnes qui sont chantées dans l'Église latine. Elle est, en effet, remarquable pour la majesté, la sublimité et la vigueur des pensées unies à des formes très simples, très concises, à des images vives, à un mouvement véritablement lyrique. Le rythme des strophes est rapide et court, approprié par ses fréquents repos à la méditation que provoquent la richesse des pensées et la gravité des sentiments.

Et il faut bien reconnaître que le poète a été admirablement secondé par l'auteur de l'imposante mélodie que nous chantons sur ces graves paroles. On a beaucoup discuté sur l'auteur de cette hymne. Les uns l'ont attribuée au cardinal des Ursins, les autres au général des dominicains Humbert ; d'autres encore à saint Bonaventure, à saint Bernard, et même à saint Grégoire le Grand.

Mais ce qu'il y a de plus vraisemblable et ce qui est généralement admis, c'est que l'auteur est un simple religieux franciscain, répondant au nom de *Thomas de Célano*, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, époque à laquelle on fait aussi pour la première fois mention de l'hymne comme partie intégrante de la liturgie. C'est le dominicain Barthélemy de Pise qui en parle le premier. Thomas de Célano fut un des premiers membres de l'ordre de Saint-François, et devint gardien des couvents de Mayence, de Worms et de Cologne.

Dans tous les cas, la séquence *Dies iræ* n'est en usage dans l'Église qu'à partir du quatorzième siècle, et on la trouve d'abord dans les missels italiens. Cette hymne est devenue l'occasion de nombreux ouvrages. Dans ces derniers temps, les protestants s'en sont beaucoup occupés.

(Semaine religieuse du diocèse de Tournay.)

Hommage aux franciscains de Terre-Sainte.—Pendant que le gouvernement est occupé à préparer de nouvelles lois persécutrices contre les religieux, ses représentants à l'étranger sont obligés de rendre hommage à ces mêmes religieux. C'est ainsi que M. le consul de France à Jérusalem disait dans un discours aux pèlerins de 1888 :

.....Nous confondrons dans un même élar de respect et d'affection la Custodie franciscaine, l'éminent religieux qui est placé à sa tête et le vicaire custodial qui est chargé de représenter (je n'ai pas dit de défendre) au sein du discréttoire, les intérêts et les privilèges de notre nation et ces intérêts sont placés en bonnes mains. N'oublions pas que la grande famille de saint François a été la première à la peine : c'est en 1219 que l'illustre et saint fondateur de l'ordre débarqué à Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, visite les lieux saints, y laisse de ses religieux et reçoit comme novices un grand nombre de croisés, fils de notre France ; tant il est vrai que rien de grand, rien de noble, rien de généreux ne se passe dans le monde sans que l'on y découvre et accuse notre complicité. Les chroniques nous rapportent que, par un instinct admirable de notre vieille race gauloise, ces moines improvisés étaient aussi humbles et patients au chevet des malades, aussi fervents aux pieds des autels, qu'ils avaient été valeureux et chevaleresques en présence des Sarrasins.

Aussi est-ce pour nous un devoir de placer en première ligne de notre effectif religieux de Palestine les enfants de Saint-François, ces

vétérans de la foi dont les rangs toujours décimés par le martyre, les privations et les maladies se reforment continuellement depuis sept siècles autour des sanctuaires, offrent sans cesse de nouvelles et fortes poitrines aux coups de l'ennemi, quand celles qui les ont précédées expirent leur dernier souffle dans un acte suprême de renoncement.

Tous les établissements catholiques qui forment aujourd'hui la gloire de notre religion ont été greffés sur cette souche vigoureuse et ont reçu d'elle les sucres féconds auxquels ils doivent leur développement. Ils seraient suffisants pour représenter dignement notre pays s'ils n'avaient à lutter contre de nombreux et puissants rivaux disposant de ressources considérables pour leur disputer le terrain et entraver leur action. C'est qu'en effet les doctrines qu'ils enseignent se trouvent seules en présence d'une infinité de confessions différentes et hostiles.

.....

Les sœurs franciscaines témoignent, par l'utilité de leur concours à l'action générale, combien sont précieuses toutes les branches de l'ordre séraphique. Leurs écoles et leur orphelinat prennent une large part au bien général qui se fait sous notre drapeau.

Léon XIII et le: âmes du purgatoire.—Léon XIII dans la joie de son jubilé sacerdotal a su faire partager son bonheur aux branches de l'Église de Jésus-Christ. À l'Église triomphante, il a donné de nouveaux saints et de nouveaux bienheureux; à l'Église militante il a donné des indulgences et des fêtes magnifiques; à l'Église souffrante il a donné au jour désormais mémorable du 30 de septembre 1888, les suffrages du monde entier. En ce grand jour de prières et de supplications, toute l'Église catholique a crié vers Dieu: *Miséricorde, ô Père éternel, par le très précieux sang de Jésus-Christ!* Et des milliers d'âmes souffrantes ont dû, grâce à ces prières, s'élever pour toujours, dans la gloire éternelle.

À Montréal, dans toutes églises, la grand'messe des morts a été chantée avec toute la grandeur possible; la chaire sacrée a retenti des plus touchants appels en faveur des pauvres captifs du purgatoire.

Dans l'après-midi, une foule immense s'est rendue au cimetière de la Montagne où eut lieu d'abord la bénédiction des magnifiques portes du cimetière que la fabrique de Notre-Dame vient d'y faire construire. Le plus imposant fut les chemins de croix. Il y en eut quatre, prêchés chacun par un prédicateur particulier. Rien de plus édifiant que la dévotion des fidèles, leurs larmes, la sincérité de leur chants, de leurs prières et de leur cri de miséricorde! Quels jours heureux pour les âmes du purgatoire! Nul doute que chaque assistant eût voulu à lui seul vider d'un seul coup tout le purgatoire.

Actions de grâces à Léon XIII!

Jérusalem.—Les religieuses de Sainte-Claire de Nazareth viennent de fonder un second foyer de prière, de réparation et de pénitence, à Jérusalem, où elles sont installées depuis le mois de juin. Notre très saint-père le pape Léon XIII a béni, autorisé et établi leurs deux fondations avec vœux solennels et clôture papale.

Ces religieuses, sorties du sein de notre France et du Cœur même de Jésus, puisqu'elles viennent de Sainte-Claire de Paray-le-Monial, grandiront et se multiplieront sur la terre arrosée du sang de notre Dieu.

Puissent-elles se rendre dignes du généreux sacrifice de leur vie, en ressemblant à leurs sœurs de Ptolemaïs (aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, à quelques heures de Nazareth), et qui furent martyrisées par les musulmans, en 1291.

Leur monastère de Nazareth est fondé pour représenter toutes les familles de notre France auprès de la sainte Famille et pour implorer les grâces, les faveurs et les bénédictions de Dieu sur ces chers enfants appelés à faire l'honneur de notre France.

Leur monastère de Jérusalem est fondé pour obtenir des grâces particulières de conversion.

L'une et l'autre de ces maisons sont animées du même esprit de charité, de piété, et unies dans un même cœur pour travailler ensemble à un même but : la gloire de Dieu, l'immolation, la réparation et la pénitence pour les besoins de leur chère patrie et obtenir la conversion des peuples infidèles.

Elles font appel à la charité, demandant des secours pour l'amour de la sainte Famille et de Jésus crucifié.

Elles se recommandent à la charité de tous et aux âmes ferventes pour venir partager leur apostolat. Comme Marie, elles ont choisi la meilleure part ; elle ne leur sera pas ôtée. Elles trouveront ici le centuple promis de tous les sacrifices qu'elles auront faits par la consolation ineffable de fouler le sol béni de Nazareth, sanctifié par la présence du divin Maître, ou de contempler de près, à Jérusalem, les lieux ensanglantés du sang de Jésus, Sauveur du genre humain.

(*Echo de Fourvières.*)

Clarisses de Saint-Jean-d'Acre martyrisées en 1291.—Il ne sera pas sans intérêt de rapporter ici les détails que nous donne saint Antonin sur le massacre dont il est question plus haut. Voici en quels termes le saint historien nous relate le fait :

“ Il y avait à Saint-Jean-d'Acre un célèbre monastère de religieuses de Sainte-Claire ; l'abbesse, qui avait un grand cœur, apprenant que les Sarrasins avaient pénétré dans la ville, appelle toutes ses sœurs au son de la cloche, et les exhorte à conserver intacte la promesse qu'elles ont faites à Jésus-Christ leur époux : “ Mes très chères filles et excellentes sœurs, leur dit-elle, dans ce danger pressant de la vie et de la pudeur, il faut nous mettre au-dessus de notre sexe. Ils sont près de nous ces ennemis, non pas tant de notre corps que de notre âme, qui après avoir assouvi leur passion brutale sur celles qu'ils rencontrent, les percent de leur épée. S'il ne nous est plus possible de leur échapper par la fuite, nous le pouvons par une résolution pénible, il est vrai, mais sûre. C'est la beauté des femmes qui séduit le plus souvent les hommes : dépouillons-nous de cet attrait ; servons-nous de notre visage pour sauver notre pudeur : il faut détruire notre beauté pour conserver intacte notre virginité. Je vais vous donner l'exemple ; que celles qui désirent aller sans tache au-devant de leur Epoux immaculé imitent leur maîtresse.” Ayant dit cela, elle se coupe le nez avec un rasoir ; les autres font de même et se défigurent avec courage pour paraître plus belles devant Jésus-Christ. Par ce moyen elles conservèrent leur pureté ; car les musulmans, en voyant leurs visages ensanglantés, conçurent de l'horreur pour elles, et se contentèrent de leur ôter la vie.

(*Revue franciscaine.*)

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE XVIII

DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT FRANÇOIS.—SON TESTAMENT.—
SA MORT. (1224-1226.)

(*Suite.*)

C'est probablement dans cette période de sa vie, que l'infatigable apôtre, passant par Bagnaréa en Toscane, guérit miraculeusement un enfant de quatre ans, alors à deux doigts de la mort et désespéré des médecins. Les parents du petit malade, Jean de Fidenza et Maria Ritelli, tous deux illustres par leur noblesse et plus encore par leur piété, tournant leurs regards vers le ciel, eurent recours aux mérites et à l'intercession de ce François d'Assise que toute l'Italie invoquait déjà comme un saint. Dona Ritelli fit vœu de donner son petit Jean, s'il revenait à la santé, à l'ordre des frères mineurs. Notre saint, touché des larmes de la mère, se mit en prière et lui rendit son fils parfaitement guéri (1). Puis, à la vue de l'enfant du miracle, du charme angélique répandu sur son visage, et des hautes destinées que Dieu lui réservait dans l'Église, il s'écria, comme s'il eût trouvé le trésor qu'il cherchait : " *O buona ventura !* O la bonne rencontre !" Buonaventura, Bonaventure, ce sera le nom sous lequel le fils de Jean de Fidenza sera connu du monde entier, qu'il portera comme religieux, comme cardinal-évêque d'Albano, et sous lequel il sera canonisé par Sixte IV (1582). Après avoir constaté le miracle, admirons les merveilleux desseins de la Providence en cette rencontre. François et Bonaventure, que de gloire en ces deux noms ! L'un est le fondateur des trois ordres de la Pénitence ; l'autre en est le restaurateur et comme le second père. Le saint patriarche a restauré l'Église qui tombait en ruine ; le Docteur séraphique en sera la lumière. Ils ont chacun leur mission et leurs vertus

(1) Saint Bonaventure rappelle lui-même ce miracle dans la préface de sa *Légende*. " Je craindrais, dit-il, d'être taxé d'ingratitude, si je ne faisais connaître la vie et les vertus de celui qui m'a arraché dans mon enfance aux portes de la mort."

spéciales ; mais tous deux appartiennent à la famille des âmes séraphiques ; tous deux brillent d'un éclat immortel au firmament invisible des élus. Et de ces deux astres, l'un était alors à son aurore, et l'autre sur son déclin.

François, en effet, succombait sous le poids des labeurs apostoliques, ajoutés à ses infirmités corporelles et aux rigueurs de la saison (on était alors au cœur de l'hiver 1225). La maladie atteignit bientôt une telle gravité, que ses compagnons, craignant pour ses jours, le recoudisèrent en toute hâte dans sa ville natale. Don Guido voulut le loger dans son propre palais ; mais il eut beau lui prodiguer les soins les plus empressés, le mal résista à tous les efforts. Au printemps de l'année suivante, le frère Elie envoya le saint patriarche respirer l'air de Sienne, plus doux que celui d'Assise. Ce n'est pas que le vicaire général se fit illusion sur l'état du séraphique père, puisqu'en 1224, étant à Foligno, il avait été averti, dans un songe mystérieux, que François n'avait plus que deux années de souffrances à passer sur la terre ; mais il voulait du moins adoucir les dernières années de son exil. On ne pouvait être plus heureux dans le choix du séjour. Là, point de montagnes, point de ces variations de température qui brisent les poitrines fatiguées. Parée de tous les charmes du printemps, Sienne s'épanouissait au centre des plaines de la Toscane, et semblait sortir d'un bouquet de fleurs. Le malade sourit à la beauté du site et respira toutes les senteurs de la plaine, mais sans en ressentir aucun soulagement. Changement de lieu, soins et remèdes, tout fut inutile. Les plaies des stigmates crucifiaient toujours sa chair innocente ; ses poumons étaient atteints, son estomac délabré, sa cécité presque complète. Les médecins de Sienne lui appliquèrent à leur tour le feu aux deux tempes : cette opération n'eut d'autre résultat que de renouveler sous leurs yeux le miracle de Mont-Colombe. Peu de jours après il fut pris d'un vomissement de sang qui le réduisit à la dernière extrémité. Ses compagnons, tout éplorés, se réunirent autour de sa couche et lui dirent à l'exemple des disciples de saint Martin : " Père, si vous nous quittez, qui nous instruira ? Qui nous consolera ? Ah ! laissez-nous du moins un gage suprême de votre affection paternelle, et donnez-nous votre bénédiction, afin qu'elle nous protège contre nos ennemis. " Le saint patriarche, ému jusqu'au fond des entrailles, appelle alors frère Benoit de Pirra, son chapelain et son infirmier, et prononce d'une voix

mourante, mais avec une parfaite sérénité d'esprit, les quelques mots qui suivent : " Prêtre du Très-Haut, écrivez la bénédiction que je donne à tous mes frères, non seulement à tous ceux qui sont actuellement dans l'Ordre, mais encore à tous ceux qui y entreront dans l'avenir jusqu'à la fin des siècles. Voici en trois mots mes intentions et mes dernières volontés : — Que tous les frères s'aiment toujours les uns les autres, comme je n'ai cessé et ne cesse de les aimer. Qu'ils chérissent toujours et gardent exactement la pauvreté, ma dame et ma souveraine. Enfin, qu'ils soient toujours humblement soumis aux prélats de l'Ordre et aux clercs de notre mère la sainte Eglise. Que la bénédiction de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, repose sur eux ! Ainsi soit-il."

A la réception de cette lettre, le frère Elie ne douta plus que l'heure du dénouement ne fût arrivée. Il accourut à Sienne ; et sur le désir du saint lui-même, il le ramena presque mourant en Ombrie. Don Guido, ami et protecteur de François jusqu'à la fin, le logea dans son palais. De leur côté, les magistrats d'Assise apostèrent des gardes autour du palais, et veillèrent jour et nuit, de peur qu'on ne leur enlevât la relique d'un corps honoré des sacrés stigmates (1).

Quand à notre malade, loin de craindre la mort, cette funèbre messagère dont le seul nom glace d'effroi tous les autres hommes, il lui souriait comme un ami sourit à son ami. N'était-ce pas elle qui allait lui ouvrir les portes de la cité de la paix, et l'introduire près du trône de son Bien-Aimé ? Aussi laissait-il percer à travers ses angoisses je ne sais qu'elle joie qui n'est pas de ce monde. Et quoique ses souffrances fussent si aiguës, si continuelles, qu'il lui eût semblé plus tolérable (lui-même l'avouait) de passer sous la main du bourreau, cependant il trouvait encore assez de force pour consoler ceux qui l'entouraient. Où puisait-il cette énergie surhumaine ? Le trait suivant donnera la réponse à cette question.

(1) Le vol des reliques était fréquent à cette époque.

(A continuer.)

L'INGRATITUDE ferme la porte aux largesses du ciel, la reconnaissance l'ouvre. Si vous désirez que les trésors du paradis vous soient toujours ouverts, montrez-vous toujours reconnaissants envers votre souverain Bienfaiteur. — *St-Léonard de Port-Maurice*. Voie du Paradis.



DEVOTION AU SACRE CŒUR DE JESUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1888

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie
par Sa Sainteté Léon XIII :

LES AMES SOUFFRANTES

Ici-bas toute souffrance, quelque légère qu'elle soit, si elle est endurée avec foi et amour, produit pour l'éternité un poids immense de gloire; et c'est, par conséquent, une prière excellente que de supplier le Cœur de Dieu d'aider lui-même tous ceux qui souffrent à bien accepter les douleurs que sa providence miséricordieuse leur distribue. Toutefois, les *âmes souffrantes* que nous recommandons spécialement durant ce mois à nos associés, sont plutôt celles qu'à l'heure présente une peine plus vive, un plus profond chagrin, une plus complète désolation oppresse et menace d'accabler, devenant ainsi pour elles une tentation sérieuse.

Nous demanderons, en premier lieu, au Cœur de Jésus, de les éclairer, ces chères âmes souffrantes, sur l'inestimable trésor qu'elles possèdent sans le savoir et que l'ange lui-même envie à la terre: " La souffrance d'un Dieu

pour l'homme, à laquelle peut et doit répondre—nous disent les saints Docteurs—la souffrance de l'homme pour Dieu.” — Qu'elles comprennent, ces âmes, combien, si elles le veulent, la souffrance les purifie, les enrichit, elles puisent dans cet esprit de filial abandon les consolations que vous avez promis d'apporter à toutes leurs peines, les élève et les agrandit, pour les rendre éternellement capables d'un immense amour et des joies mêmes de Dieu. Elles souffrent alors non seulement sans révolte et sans murmure, mais volontiers, et souvent même avec allégresse.

Ce n'est point pourtant par les seules pensées de la foi qu'elles ont à réagir contre la tristesse, toujours dangereuse, qui tend à les submerger : *Ne forte abundantiori tristitia absorbeatur qui ejusmodi est* (II Cor., II, 7).

Il leur faut la combattre, cette tristesse, et par la prière personnelle : *Tristatur quis in vobis ? oret* (Jac. V) ; et par la fréquente réception des sacrements, ces sources de la sainte joie ; et par l'exercice de la généreuse et filiale soumission dont le Cœur de Jésus, à Gethsémani, nous donna l'admirable exemple.

Mais, par-dessus tout, il leur faut combattre la tristesse par les dévouements d'une charité qui s'oublie et se dépense pour les autres. Voilà pourquoi la dévotion au Cœur de Jésus—envisagée surtout sous cet aspect du dévouement que recommande notre sainte Ligue—devient pour les âmes souffrantes la plus efficace des consolations. Et pour les engager plus fortement à user de ce divin remède : “ Je les consolerai — a dit Jésus — ces âmes dévouées à mon Cœur, je les consolerai dans toutes leurs peines.” Et, après avoir ainsi essuyé leurs pleurs ici-bas, le Sauveur qui, suivant cette promesse, “ a écrit leur nom dans son Cœur sacré,” leur donnera pour récompenser éternellement toutes leurs souffrances, ce Cœur lui-même.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les âmes qui souffrent, les unissant à vos propres douleurs.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES

SECTION DE L'ÉGLISE DU GÉSU.

La communion générale des ligueurs du Gésu aura lieu le dimanche, 4 novembre prochain, à 7h. A.M. au Gésu; le soir du même dimanche, il y aura réunion générale des ligueurs du Gésu à 6h. 30m., réception des nouveaux candidats, consécration au Sacré-Cœur; le tout suivi de la visite au saint Sacrement.

En préparation à cette communion générale, le sermon du 2 de novembre sera spécialement donné au Gésu pour les hommes, à 7h. 30m. P.M. Cependant le public en général y sera aussi admis comme de coutume.

LE CANADA

PAYS CONSACRÉ AU DIVIN CŒUR.

DERNIÈRE PARTIE

Le vieux et vaillant missionnaire, qui nous adresse la relation dont nous avons déjà publié les deux premières parties, conclut son travail par un rapide aperçu sur les indigènes actuels du Canada et sur quelques-uns de leurs anciens apôtres jésuites, qui tombèrent martyrs de Jésus-CHRIST. Si les précédents récits ont charmé nos lecteurs, leur émouvante et pieuse conclusion ne pourra que les édifier.

I

CANADIENS INDIGÈNES.

Mon révérend père,—Il existe encore près de cent mille quatre cents Canadiens indigènes disséminés dans les différentes provinces de la Confédération canadienne. La plupart errent dans les bois, vivant uniquement du fruit de leur chasse. Ceux qui sont réunis en villages sèment leurs champs de blé d'Inde, d'avoine, et possèdent quelques animaux. Le gouvernement leur conserve des terres considérables. Sa Majesté Britannique leur fait distribuer, chaque année, des étoffes et des armes à feu.

Les indigènes, dans la province de Québec, outre l'anglais, entendent et parlent même le français. La plupart sont convertis et forment des chrétientés édifiantes. Ils vivent par tribus et jouissent de leur *autonomie*.

A deux lieues de Québec, en particulier, il existe une tribu de *Hurons*. Leurs ancêtres ont été convertis par le P. Chaumonot (1673). Le village où ils se trouvent s'appelle Notre-Dame de Lorette, vocable de la chapelle que le P. Chaumonot y construisit sur le plan de la *Casa santa* (1674). Depuis ce temps-là, on vient de tous côtés en pèlerinage dans cette chapelle. Des faveurs extraordinaires y sont obtenues.

Dernièrement,—c'était à la Toussaint,—j'ai fait une visite à ces bons Hurons. Quels beaux types ! Ils sont tous bien bâtis ; mais ils ont des traits qui accusent leur origine. Leurs yeux surtout ont la dureté du sauvage. Je leur ai parlé ; il paraît que nous nous sommes compris, puisqu'ils étaient émus jusqu'aux larmes. Suivant leur coutume, ils m'ont envoyé en députation quelques-uns de leurs chefs. J'ai dû subir des serremens de mains à la huronne : ce sont des poignées qui laissent des souvenirs, je vous assure.

Et maintenant, pour finir, voici quelques détails sur nos martyrs au Canada. Vous savez au prix de quels labeurs et de quelles souffrances nos anciens pères ont évangélisé ce pays. Accordons, du moins, un rapide souvenir à ceux d'entre eux qui arrosèrent de leur sang les terres alors infidèles de la Nouvelle-France.

LE P. DE BRÉBEUF. — Les sauvages iroquois, l'ayant surpris dans une chrétienté des Hurons, lui firent endurer des tourmens, dans lesquels les raffinements de la cruauté semblent avoir atteint leurs dernières limites. Les sauvages lui firent un collier de haches rougies au feu, lui coupèrent des lambeaux de chair qu'ils mangeaient sous ses yeux, l'enveloppèrent d'une ceinture de résine enflammée, lui versèrent de l'eau bouillante sur la tête, lui percèrent les mains avec des pointes de fer.

Irrités de sa patience, ces barbares redoublent de fureur et de cruauté pour lui arracher un signe de faiblesse ; ils lui fendent la mâchoire, ils lui coupent les lèvres, le nez, la langue ; ils lui enfoncent un fer rouge dans la gorge. Mais c'est en vain. Au milieu de tous ces tourmens, le martyr reste calme, impassible, sans faiblesse. Pour en finir, les sauvages lui fendent la poitrine et en arrachent le cœur, qu'ils dévorent.

Le P. de Brébeuf avait converti 8,000 sauvages, et il fut martyrisé à l'âge de cinquante-six ans. Il avait pour principe : " Plutôt mourir que transgresser une seule règle de l'Institut ; ne souffrir aucune attache aux créa-

tures ; ne jamais dire : " C'est assez !" quand il s'agit de travailler et de souffrir pour Dieu."

LE P. JOGUES.— Les sauvages iroquois lui arrachèrent les ongles avec leurs dents, lui mâchèrent les deux pouces, le suspendirent par les bras à deux poteaux, le laissant dans cette position des heures entières, le fustigeant et le perçant avec des fers rougis au feu. Enfin, on lui trancha la tête. Il était âgé de quarante-huit ans.

LE F. GOUPIL.—Sa santé l'ayant forcé de quitter le noviciat de Rome, il s'embarqua avec le P. Jogues et devint son compagnon inséparable. Arrêté par les sauvages, il prononça ses vœux de dévotion en présence du P. Jogues, et mourut martyr avec lui. Il avait trente-six ans.

LE P. G. LALLEMANT.—Ennemis jurés des Hurons, les sauvages iroquois vinrent surprendre le P. G. Lallemant dans sa chrétienté huronne. Ils lui arrachèrent les yeux, mirent des charbons ardents dans leurs orbites, le couvrirent d'écorces sèches qu'ils allumèrent, et le laissèrent dans cet état un jour et une nuit. Enfin on lui coupa la tête. Il avait quatre-vingt-sept ans.

LE P. GARNIER.—Au moment où il était occupé à instruire et à baptiser ses néophytes, une troupe d'Iroquois se précipitent sur lui et le massacrent avec ses nouveaux chrétiens. Il avait quarante-quatre ans.

LE P. DANIEL.—Il célébrait la sainte messe dans une pauvre hutte de Hurons, lorsque les Iroquois fondirent sur lui et le massacrèrent avec les chrétiens qui l'entouraient. Il avait quarante-huit ans.

LE P. CHABANEL fut tué par un Huron apostat.

LE P. BRESSANI fut brûlé à petit feu.

LES PP. MÉNARD, NOUE, MARQUETTE et un grand nombre d'autres, moururent au fond des bois, exténués de fatigues et de misères.

Le *protestant* Bancroft, dans son histoire de l'Amérique, parlant de nos martyrs de la compagnie de Jésus, dit :

" On me demandera si ces massacres refroidissaient l'ardeur des missionnaires. Je répons qu'ils ne reculèrent jamais d'un pas. Comme dans une armée de braves, de nouveaux guerriers sont toujours prêts à remplacer ceux qui tombent ! .. Ainsi, parmi eux, jamais l'héroïsme n'a fait défaut, et jamais ils n'ont refusé de concourir à une entreprise qui pouvait tourner à l'avantage de la religion, ou à la gloire de la France."

J. THRO, S.J.

(A continuer.)

AVIS A NOS LECTEURS

Le plus joli, le plus utile des almanachs pour l'année 1889, celui dont nous engageons nos lecteurs à se pourvoir, est l'almanach édité par notre confrère du *Rosier de Marie*. Ce petit bijou a 200 pages de texte et de nombreuses illustrations du meilleur goût indépendamment de tous les renseignements les plus complets du calendrier, il donne des études agricoles, scientifiques et littéraires, des notions sur l'administration des postes et des télégraphes, la caisse d'épargne, etc., le gouvernement de l'Eglise universelle, l'état du clergé français, chapitre de Saint-Denis, etc., des histoires, biographies, nouvelles récréatives.

Pour recevoir franco cet almanach, il suffit d'envoyer 0 fr. 50 en timbres-poste au directeur du *Rosier de Marie*, rue de l'Abbé-Grégoire, 37, Paris.

Une importante remise sera faite à MM. les libraires qui nous adresseront leur commande avant le 15 octobre.

NECROLOGIE

Est décédée, le 10 octobre 1888, Delle Catherine Poitras, de la fraternité des sœurs du Tiers-Ordre, à Montréal, en religion sœur Marie-Madeleine-de-Pazzi.

R. I. P.

LA sainte Eglise elle-même sera jalouse de la gloire de notre pauvreté, et ne laissera pas effacer par le nuage de l'orgueil, la gloire si pure de notre humilité.—*St-François*.—*Conf. monast.* xx.

J'ENGAGE vivement nos frères, au nom de JÉSUS-CHRIST, toutes les fois qu'ils auront trouvé quelque objet portant des paroles saintes, d'avoir pour lui tout le respect possible.—*St-François*.—*Lettre au Ch. Gén.*

LA chair est continuellement en lutte avec l'esprit... elle usurpe tous les biens, elle les fait tourner à sa propre gloire et s'arroe impudemment ce qui a été donné non point à elle, mais à l'âme.—*St-François*.—*Oracl. et Sent.* i.

L'ESPRIT de pauvreté donne dès cette vie à ceux qui l'aiment le privilège de s'élever au-dessus du ciel, en gardant les armes de la véritable humilité et de la charité.—*St-François*.—*Oracl. et Sent.* iv.

LA pauvreté est la reine des vertus, parce qu'elle a brillé d'un éclat extraordinaire dans la personne du Roi des rois et celle de sa glorieuse Mère.—*St-François*.—*Conf. monast.* v.

DIEU! vous êtes la plénitude de tous les trésors, vous êtes la douleur même, vous êtes notre protecteur, notre gardien et notre défenseur, notre refuge et notre vertu.—*St-François*.—*Louanges du Très-Haut.*